

# CHAMPIONNAT National HANDBALL Cadettes - Juniors Filles UGSEL Du 11 au 13 mars 2020 à VALENCE



**Championnat National  
de handball 2020  
cadettes/juniors filles**



Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique 277, rue Saint Jacques 75240 PARIS Cedex  
05 Tel : 01 44 41 48 52



## RENSEIGNEMENTS GENERAUX ASPECTS PRATIQUES et LOGISTIQUES

ACCUEIL	Ensemble MONTPLAISIR - 75 Rue Montplaisir 26000 Valence
DELEGUE SPORTIF	Ruddy ROME
REFERENT LOCAL	FUMAT Fabien – mail : <a href="mailto:fabien.fumat@lycee-montplaisir.org">fabien.fumat@lycee-montplaisir.org</a> – Tel. 06/85/71/11/59
REPRESENTANT DU BUREAU NATIONAL	
RESPONSABLE Jeune OFFICIEL	
CONTACT ORGANISATEUR	FUMAT Fabien – mail : <a href="mailto:fabien.fumat@lycee-montplaisir.org">fabien.fumat@lycee-montplaisir.org</a> – Tel. 06/85/71/11/59 Référént national sports co : <a href="mailto:Patricia.PETIT@ugsel.org">Patricia PETIT : p-petit@ugsel.org</a> – Tél. : 06/03/44/31/24
LIEUX DES COMPETITIONS	Lieux des compétitions : Jeudi : Halle Chaban Delmas, 50 Avenue de la Marne - Valence Vendredi : Palais des Sports Pierre Mendès France, 39 rue Barthélemy de Laffemas - Valence Une paire de chaussures propres, réservée à la pratique sportive, est obligatoire pour ne pas abîmer les sols sportifs.
ENGAGEMENT	Les super-territoires valident leurs équipes qualifiées sur U Sport. Cette inscription doit être réalisée au plus tard 6 jours après la date limite de déroulement de la phase super-territoire soit avant le 19 février (25 février pour les équipes repêchées)  Les responsables des équipes doivent répondre au questionnaire de participation de l'organisateur pour le <b>20 février 2020</b> au plus tard, et faire parvenir le montant de leur engagement auprès de l'organisateur (Adresse sur le questionnaire de participation)
FORFAIT RESTAURATION /HEBERGEMENT	Le forfait restauration est obligatoire pour tous les participants (joueurs, encadrants, jeune officiel couvrant une équipe, chauffeurs). Il comprend les 4 repas (2 soirs au lycée et 2 midis dont le vendredi en panier repas) Tarif : 34€50  Pas de remboursement en cas de désistement Remplir le questionnaire disponible sur le site internet de l'Ugsel National.
RESTAURATION	Les repas seront pris au self de l'établissement le mercredi soir et le jeudi soir. Repas servi au gymnase le Jeudi Midi. Panier Repas le vendredi Midi.
HEBERGEMENT	Une liste d'Hôtel sur Valence et son agglomération est disponible sur le site internet de l'Ugsel National.

NAVETTES	Des navettes pourront être mises en place pour se rendre sur les lieux de compétition le matin et le soir pour le retour vers les hébergements. Il faut s'inscrire pour les navettes sur le questionnaire de participation disponible sur le site internet de l'Ugse National.
DROITS D'ENGAGEMENT	Par joueur (y compris les jeunes officiels également joueurs) : 12€
PRIMES KILOMETRIQUES	Remboursées à tous les participants sur la base du taux en vigueur (0,02 € par kilomètre et par jeune déplacé). Elles seront versées dans le courant de l'année scolaire suivante par l'UGSEL Nationale.
PREMIERS SECOURS	Chaque équipe doit se sentir concernée par les gestes de premiers secours et est invitée à se munir d'une trousse de secours pour la prise en charge de blessures bénignes. En cas de nécessité, les urgences seront assurées par les services locaux.
PASTORALE	Un temps fort sera partagé lors de la réunion d'ouverture
CERCLE du RESPECT	Avant chaque match, tous les participants à la rencontre (joueurs-officiels- encadrants) se réuniront au centre du terrain en formant un cercle. Chaque équipe dira une phrase, choisie dans celles proposées par l'établissement, ou qu'ils auront composée ou trouvée, sur les valeurs qu'ils prônent lors de ce championnat national.
CADEAU / SOUVENIR	Chaque participant se verra remettre une gourde.
ANIMATIONS	Match de Proligue (Place offerte par l'organisation à l'ensemble des équipes) Apéro des régions : Chaque enseignant est invité à apporter une spécialité de sa région, elle sera partagée lors du temps convivial le 2 <sup>ème</sup> jour en fin de journée. Une dégustation de vin est organisée sur ce temps. Conférence avec des joueuses de LFH / Centre de formation / Entraîneurs Pros : EN ATTENTE DE VALIDATION
PHOTOS	La participation des licenciés aux compétitions UGSEL entraîne la cession du droit à l'image. En cas de refus, merci de prévenir par avance par écrit l'organisation.
<p>BALLONS : chaque équipe fournira un ballon pour le match, le jeune officiel choisira le ballon retenu Les ballons des équipes devront être propre, dépôt de résine enlevé.</p> <p style="text-align: center;"><b>Résine :</b></p> <p><b>Jeudi : colle blanche interdite, Résine en spray autorisée (ex : <a href="https://handball-store.fr/resine-spray-select">https://handball-store.fr/resine-spray-select</a> )</b></p> <p><b>Vendredi : Résine Blanche et Résine en spray Autorisée.</b></p>	

## ASPECTS REGLEMENTAIRES

REGLEMENT	Se référer aux Règlements généraux Sportifs UGSEL 2019 – 2020 parus sur le site de l'UGSEL nationale ( <a href="http://www.ugsel.org">www.ugsel.org</a> ). Tous les enseignants sont invités à prendre connaissance des règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques à leur activité. (visibles sur le site national)
CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et sportive
LICENCES	Article 7 des Règlements Généraux : présentation de la licence sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement. Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions. Rappel Article 9 des RG : La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié Ugse, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel. Comme pour les élèves, lors des

	championnats Ugsel, la licence devra être présentée sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement.
PROCEDURE DISCIPLINAIRE ET JURY D'APPEL	Les procédures font référence à l'article 28.2 des règlements généraux cf site de <a href="#">l'UGSEL national</a> . Commission des réclamation en référence à article 28.3
ARBITRAGE ET JEUNES OFFICIELS	L'arbitrage sera assuré par les jeunes officiels qui font partie des équipes conformément à l'article 6 des règlements des sports collectifs. Chaque équipe qualifiée pour une phase finale de championnat national Minime, Cadet et Cadette/Junior Fille, (élite et promotionnel) et les Juniors Garçons (filière promotionnelle) et cadets-juniors garçons Foot et Hand (filière élite) doit présenter un jeune officiel. Sa compétence devra être certifiée et validée au niveau UGSEL (territorial, super-territorial ou national ou par un diplôme fédéral. Excepté dans la catégorie Junior élite, une somme forfaitaire de 300€ devra être remise au délégué sportif avant le début du tournoi par toutes les équipes. Le non-dépôt en début de tournoi national entraîne automatiquement match perdu pour l'équipe concernée. Cette caution est restituée en fin de championnat si le jeune officiel a répondu aux exigences réglementaires. Les jeunes officiels recevront un maillot spécifique pour être identifiés dans leur fonction.
TENUE	Doit être en conformité avec l'article 10 des règlements généraux – en particulier numérotation des maillots, nom de l'établissement sur les maillots et publicité qui ne doit pas dépasser la taille d'un format A5 (21x10).
CONTRÔLE ANTI-DOPAGE	Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage suivant les modalités arrêtées par le Ministère des Sports. Cf article 30 des règlements généraux
RESPONSABILITES	Les accompagnateurs (professeur d'EPS, parents ou autres encadrants avec licence ugsel obligatoire) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs équipes durant toute la durée du championnat et tout dégât que ces dernières pourraient causer durant leur séjour.
DEROULEMENT DE LA COMPETITION	Elle se déroulera selon l'article 3 des règlements généraux de sports collectifs, c'est-à-dire en fonction du nombre d'équipes engagées, de la filière et des règlements spécifiques de chaque sport. Retrouvez tous les documents relatifs à ce championnat sur le site de l'Ugsel ( <a href="http://www.ugsel.org">www.ugsel.org</a> )



**UGSEL**  
Fédération Sportive Éducative  
de l'Enseignement Catholique

# CHARTRE

## ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



**ÉDUIQUER ... TOUT UN SPORT !**

UGSEL  
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE  
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05  
TÉL. : 01 44 41 48 50 - [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)

# PROGRAMME GENERAL NATIONAL HANDBALL CJF

**Du 11 au 13 mars 2020**

## Accueil Mercredi 11 Mars

<b>ELITE et PROMO</b>	
<b>De 14h à 16h30</b>	Accueil des équipes à l'ensemble MONTPLAISIR
<b>De 17h à 17h30</b>	Réunion d'ouverture dans l'amphithéâtre (Mot d'accueil et tirage au sort)
<b>De 17h30 à 18h</b>	Temps Pastoral
<b>De 18h à 18h30</b>	Réunion technique + réunion jeunes officiels
<b>De 18h15- 19h15</b>	Repas au Self
<b>A 19h15</b>	Départ pour Le Palais des Sports Pierre Mendès France (10mn du Lycée)
<b>20h00</b>	Match du VALENCE HB contre SARAN - PROLIGUE
<b>Vers 22h</b>	Départ pour les sites d'Hébergements

## Journée 1 Jeudi 12 Mars

<b>ELITE et PROMO</b>	
<b>A partir de 7h30</b>	Accueil des équipes à la Halle Chaban Delmas, 50 Avenue de la Marne, 26000 Valence 1 <sup>er</sup> Match à 8H00
<b>De 8h00 à 18h00</b>	Matchs Elite et Promo en continue, le planning sera connu à l'issue du tirage au sort de la veille.
<b>De 18h30 à 19h</b>	Réunion Technique dans l'amphithéâtre pour les enseignants et accompagnateurs
<b>De 18h30 à 20h</b>	Diner au self du lycée pour les joueuses
<b>De 19h à 20h30</b>	Carrefour des Terroirs pour les accompagnateurs, nous vous proposons de venir accompagner d'une spécialité ou de plusieurs de votre région (Liquide et/ou solide) afin de les partager lors d'un moment de convivialité compléter par l'organisation pour un apéro-dinatoire.
<b>Vers 20h30</b>	Animation: Conférence avec des joueuses de LFH / Centre de formation / Entraîneurs Pros EN ATTENTE DE VALIDATION
<b>22h00</b>	Retour vers les sites d'hébergements

## Journée 2 Vendredi 13 Mars

<b>ELITE et PROMO</b>	
<b>A partir de 9h15</b>	Accueil des équipes au Palais des Sports (et CSU) Pierre Mendès France, 39 rue Barthélemy de Laffemas 26000 Valence
<b>De 10h00 à 13h30</b>	Matchs: Palais des sports : Finales // Salle CSU : Matchs de classements
<b>13h45</b>	Remise des récompenses et mots de Clôture
<b>14h15</b>	Départ des équipes avec les panier repas